

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Aout 2018

Mise à jour sur le budget fédéral de 2018 et perspectives pour l'automne

Quelques étapes importantes

Les dix-huit derniers mois ont été ponctués de plusieurs annonces et étapes importantes pour la communauté de chercheurs du Canada et la FCI. D'abord le rapport sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale, présenté à la ministre Duncan le 10 avril 2017, a formulé des recommandations clés sur le plan des politiques et du financement à l'appui de l'infrastructure de recherche. Plus particulièrement, le rapport recommandait que le gouvernement fédéral consacre à la FCI un « budget annuel stable » (R6.8) et lui accorde le financement nécessaire pour faire passer de 40 pour cent à 60 pour cent son soutien à un sous-ensemble d'installations de recherche ayant « réellement une envergure nationale » actuellement financées par le Fonds des initiatives scientifiques majeures (R6.10). En outre, le rapport recommandait que le gouvernement élabore une stratégie nationale sur l'infrastructure de recherche numérique (R6.9) ainsi que des mécanismes d'examen pour améliorer la coordination et le suivi tout au long du cycle de vie des grandes installations de recherche financées par le gouvernement fédéral (R4.7).

En septembre 2017, la Dre Mona Nemer est devenue la nouvelle conseillère scientifique en chef du Canada et, en octobre, la ministre des Sciences annonçait la création du Comité de coordination de la recherche au Canada, une recommandation clé de l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale.

Enfin, en février de cette année, le budget fédéral présentait des réinvestissements importants dans la recherche fondamentale et l'infrastructure de recherche – y compris un financement pour la mise en œuvre d'une stratégie sur l'infrastructure de recherche numérique – qui totalisent plus de 3 milliards de dollars. Le Budget fédéral de 2018 prévoit un financement permanent et stable pour la Fondation canadienne pour l'innovation, dont la somme de 763 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2018-2019, et un financement permanent de 462 millions de dollars par année d'ici 2023-2024. De cet investissement, le montant de 160 millions de dollars servira à « apporter un soutien accru aux installations de recherche d'envergure nationale du Canada par l'intermédiaire du Fonds des initiatives scientifiques majeures ».

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Cette annonce, qui donnait suite à trois recommandations clés formulées dans le rapport de l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale au sujet de la FCI, n'aurait pas été possible sans l'appui et la confiance inébranlables et unanimes que vous avez témoignés à l'égard de la FCI depuis des années. Nous vous en remercions.

Perspectives d'avenir

Comme nous l'avons mentionné dans des mises à jour précédentes, nous continuons à travailler en étroite collaboration avec nos collègues d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et progressons dans nos efforts pour finaliser un accord sur nos enveloppes du budget de 2018 d'ici l'automne.

Entretemps, nous participons à divers exercices de consultation.

Nous avons récemment mené une consultation sur le Fonds des initiatives scientifiques majeures pour déterminer des moyens de l'améliorer et d'en accroître l'efficacité à court et à long terme en tenant compte des attentes associées aux 160 millions de dollars engagés pour le fonds dans le budget de 2018 et des recommandations du rapport sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale.

Nous serons aussi activement engagés dans les consultations en cours du Comité de la coordination de la recherche au Canada et examinerons soigneusement tous les messages et suggestions clés qui en découleront.

Enfin notre consultation pancanadienne, prévue pour l'automne, s'inspirera largement de notre [exercice de 2015](#). Nous publierons d'abord un document de travail, puis tiendrons plusieurs assemblées publiques, rencontres et discussions avec les principales parties prenantes de la FCI. Nous comptons mettre à la disposition de la communauté un rapport sommaire final au début de 2019.

Le document de travail, axé sur **trois tendances majeures** que nous avons dégagées au fil de nos interactions continues avec la communauté de chercheurs, servira de fondement à notre processus de consultation.

Nous croyons que ces tendances définiront les activités de recherche et les travaux scientifiques au cours de la prochaine décennie et au-delà :

La première tendance est la **convergence** qui se produit par la définition d'un problème précis et impérieux qui exige une intégration profonde entre les disciplines, les connaissances, les théories, les méthodes, les données et les communautés de chercheurs. La convergence dépasse l'interdisciplinarité en associant de nombreux secteurs de recherche, en les décloisonnant et en créant une cohésion et une pensée systémiques. Dans des établissements comme les universités et les collèges, la convergence peut aussi consister à mettre en place

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

des installations centralisées pour mieux gérer et optimiser l'utilisation partagée de leur infrastructure. Il peut aussi s'agir de conjuguer leurs priorités de recherche stratégiques et les installations de recherche afin de relever des défis précis et d'établir des partenariats dans le monde entier.

La seconde tendance est un **intérêt croissant pour la collaboration et l'engagement à l'échelle internationale**. À la grandeur du pays, on voit de plus en plus de chercheurs canadiens ainsi que leurs établissements collaborer avec les meilleurs du monde et prendre part à des initiatives de recherche mondiales. Cela permet de propulser l'expertise de recherche canadienne et ses forces au devant de la scène mondiale et d'attirer des chercheurs et des organismes de recherche internationaux dans les établissements canadiens.

Enfin, le réservoir de talents de la communauté de chercheurs au Canada s'élargit pour accueillir des gens qui présentent une **plus grande diversité** en ce qui a trait à l'âge, aux antécédents, à l'origine ethnique et au genre. En permettant à tous les Canadiens compétents d'avoir l'occasion de faire carrière dans la recherche, de réussir en produisant de nouvelles connaissances et de contribuer à la qualité de vie, nous nous assurons que la recherche canadienne atteindra des normes d'excellence élevées et se traduira par des retombées importantes.

Nous espérons pouvoir compter sur votre appui au cours des prochains quelques mois puisque nous solliciterons votre opinion et vos commentaires sur notre document de discussion. Entretemps, nous vous invitons à nous faire part de toute idée ou suggestion d'amélioration ou de toute nouvelle direction pour la FCI. Nous sommes particulièrement intéressés à vous entendre sur :

- 1) La recherche interdisciplinaire et la recherche convergente¹
- 2) La collaboration internationale, permettant « à nos meilleurs chercheurs de travailler avec les meilleurs au monde »
- 3) L'équité, la diversité et l'inclusion sous l'angle de l'infrastructure de recherche
- 4) Les installations centralisées et les plateformes régionales
- 5) Le rôle essentiel des petites universités, des collèges et des cégeps dans les activités de recherche et développement au Canada
- 6) Tout autre sujet jugé important et pertinent pour la FCI.

¹ La National Science Foundation définit la recherche convergente comme la recherche motivée par une occasion ou un problème précis et impérieux, qu'elle découle de questions scientifiques profondes ou de besoins sociétaux urgents qui exigent une intégration profonde entre les disciplines dont les connaissances, les théories, les méthodes, les données, les communautés de chercheurs et les langues se mêlent ou s'intègrent de plus en plus.